



Expéditeur :

Pascal HOULNÉ - secrétaire
 54, rue de la taille Michaud
 54840 Bois-de-Haye
 houlne@orange.fr

Destinataires :

Monsieur le Maire de L'Isle-en-Rigault
 Membres de l'AAMLS

**Procès verbal du comité directeur du samedi 7 décembre 2024
 de l'Association pour l'Animation de la Maison Lorraine de la Spéléologie**

Liste de présence des représentants des membres du comité directeur

Nous accueillons la nouvelle représentante du CDS 88 : Anne HAXAIRE

instance	nom	prénom	club	fonction	présence	procuration à
LIGES	BLAISE	Sébastien	TLB		1	
LIGES	HERBILLON	Claude	FFS	trésorier	1	
LIGES	HOULNE	Pascal	USAN	secrétaire	1	
LIGES	PREVOT	Christophe	USAN	président	1	
LIGES	<i>non pourvu</i>					
LIGES	<i>non pourvu</i>					
LIGES	<i>non pourvu</i>					
CDS 08	<i>non pourvu</i>					
CDS 10	DE ARAUJO-MACEDO	Sandra	SCA		1	
CDS 51	<i>non pourvu</i>					
CDS 52	GUIVARCH	Yann	ASHM		1	
CDS 54	ADMANT	Pascal	USAN		excusé	PREVOT
CDS 55	GERARD	Michel	GERSM	vice-président	1	
CDS 55	LUCQUIN	Patrick	GERSM		1	
CDS 57	THON	Didier	SCO		excusé	GERARD
CDS 67 & 68	POIRET	Léo	GSBR		excusé	GUIVARCH
CDS 88	HAXAIRE	Anne	TLB		1	
L.en R.	SCHILLINGER	Linda			absent	
		13	total		9	3

Le quorum est atteint

Ordre du jour

- Points activité et financier,
- Alarme incendie : point de situation,
- Autres travaux ou entretien,
- Bilan des actions prévues dans le plan d'actions 2024 – plan d'actions 2025,
- Assemblée générale 2025,
- Questions diverses : (taxe de séjour, etc.).

1. Activité au 30 novembre 2024 et réservations prévues :

	Salle de réunion	journée	Rez-de-chaussée	Nuitées camping	Refuge complet	Nuitées	Nuitées stages	total nuitées	Taux occupation %
1999	1	10	-	98	8	279	-	471	6,14
2000	2	-	1	-	7	368	-	536	5,24
2001	1	-	2	-	9	428	-	644	6,30
2002	1	-	8	-	12	563	-	851	8,33
2003	-	-	4	-	8	727	-	919	8,99
2004	-	-	5	15	22	777	34	1339	13,10
2005	-	-	5	4	16	609	45	1054	9,96
2006	-	-	6	-	16	671	44	1115	10,18
2007	-	-	7	-	28	655	163	1518	13,86
2008	6	-	13	38	31	425	39	1239	11,32
2009	1	-	13	19	31	473	104	1352	12,35
2010	2	-	17	-	42	463	49	1562	14,26
2011	2	-	8	-	40	570	92	1662	15,18
2012	2	-	15	-	26	290	50	990	9,04
2013	5	-	23	-	35	358	50	1283	11,72
2014	3	-	20	20	38	353	68	1371	12,52
2015	2	-	15	-	34	245	50	1145	10,46
2016	4	-	19	-	29	255	150	1130	10,32
2017	2	-	13	-	29	249	121	1095	10,00
2018	7	-	15	-	37	138	50	1113	10,16
2019	1	-	15	-	38	55	100	1105	10,09
2020	1	-	4	-	29	122	50	897	8,19
2021	4		12	24	19	108	50	633	5,78
2022	4	-	17	-	42	160	-	1210	11,05
2023	4		18	18	41	94	50	1169	10,68
11/24	2		14		29	251	75	1051	

Vu les réservations prévues en décembre, l'activité de l'année devrait être à la hauteur de 2023.

L'examen des utilisateurs depuis le début de l'année, nous notons avec satisfaction, une nette remontée des groupes spéléo (week-ends de formations mais aussi groupes venant explorer les cavités meusiennes)

2. Point budgétaire au 30 novembre 2024 :

Recettes : 17100 €

Dépenses : 15260 € et 1480 € d'investissement (2 réfrigérateurs et échafaudage)

3. Autres travaux ou entretien :

- Gravier dans les bûchers, changement des pommes de douches, réfection des baignoires extérieures et re-scellerment de la pierre du muret extérieur : Yann s'en charge en faisant appel à une entreprise pour effectuer l'ensemble des travaux sus-cités.
- Alarmes : suite à la visite de Siemens du 8 novembre 2024, il est décidé d'envoyer le rapport au maire de la commune pour connaître sa position quant au remplacement de l'équipement. (voir également le compte-rendu du comité directeur du 14 septembre 2024)

4. Bilan des actions prévues dans le plan d'actions 2024 – plan d'actions 2025

Présentation générale du projet fédéral

Le projet associatif global ci-dessous a été établi sur la base du projet fédéral 2021-2025 construit sur 2 objectifs déclinés en 13 points :

- **Objectif 1** : Renforcer et développer son expertise et son rôle de centre de ressources dans le domaine des pratiques de ses activités et de la connaissance des milieux au niveau national et international
- **Objectif 2** : Développer la pratique pour tous aussi bien auprès des fédérés que des publics extérieurs

Pour la réalisation de ces objectifs 3 leviers déclinés en 10 points sont actionnables :

- **Levier 1** : Communication harmonisée en interne, vers le grand public et les partenaires ;
- **Levier 2** : Articulation dynamique et dynamisante entre bénévoles et professionnels ;
- **Levier 3** : Amélioration de la valorisation de la richesse de notre expertise pour développer et pérenniser les ressources financières de la Fédération afin de renforcer sa capacité à autofinancer son plan d'actions.

Objectifs et actions du projet associatif de l'AAMLS en lien avec l'objet de l'association et le projet fédéral

Objectif	Action	Lien projet fédéral	Prévu en 2024	Réalisé en 2024	Prévu en 2025	
1 : Être un centre régional de ressources	1 : Mettre à disposition des ouvrages et revues spéléologiques via bibliothèque consultable sur place	Objectif 1.2	Achat d'ouvrages et revues	Acquisition des revues spéléologiques <i>Spelunca</i> 173 à 176 et <i>Karstologia</i> 83 et 84	Achat d'ouvrages et revues	
		Levier 1.2	Gestion de la bibliothèque	Mise en libre consultation des revues acquises en 2024	Gestion de la bibliothèque	
	2 : Faciliter la tenue de stages et actions de formations	Objectif 1.4 Objectif 2.2 Levier 1.4		Poursuite de la rénovation des 3 bûchers et mise à disposition après réfection de la toiture par la commune	Fermeture par cadenas	Poursuite de la rénovation des 3 bûchers et mise à disposition
				Entretien de la télévision grand écran 70"	Entretien de la télévision	Entretien de la télévision grand écran 70"
				Mise à disposition d'un accès internet	Wifi gratuit dans toute la maison	Mise à disposition d'un accès internet
				Tarification préférentielle	Grille tarifaire adaptée aux stages fédéraux et régionaux	Tarification préférentielle
	3 : Mettre à disposition des clés permettant l'accès aux cavités réglementées du secteur (forage du Rupt-du-Puits à Robert-Espagne, gouffre du Lion à Ancerville)	Objectif 2.1 Levier 1.4 Levier 1.8 Levier 3.3		Gestion de clés, prêts	Clés prêtées à 17 groupes (4-7 janv. (2 gr.) ; 13-14 janv. ; 9-11 févr. (2 gr.) ; 16-18 févr. ; 6-7 avril (2 gr.) ; 13-14 avril. ; 31 mai-2 juin ; 15-16 juin ; 20-22 sept. ; 27-29 sept. ; 11-14 oct. ; 22-24 nov. ; 7-8 déc. ; 27-29 déc.)	Gestion de clés, prêts
			Levier 2.3	Adhésion à l'office de tourisme Sud Meuse	Adhésion 2024 effectuée (carte Adhérent n° 39)	Adhésion à l'office de tourisme Sud Meuse
	4 : Être visible et référencé			Affichage sur Sitlor (Système d'information touristique de Lorraine)	Information reprise sur : - tourisme-lorraine.fr - lameuse.fr - petitfute.com	Affichage sur Sitlor (Système d'information touristique de Lorraine)

			Maintenance du site internet de la Maison avec alias fourni par la Fédération	Maintenance effectuée, site à jour	Maintenance du site internet de la Maison avec alias fourni par la Fédération
	5 : Être reconnu des acteurs locaux et régionaux pour favoriser l'accueil de groupes pratiquant d'autres activités (randonnée, cyclisme, pêche, UNSS, etc.)	Lever 2.3	Habilitation par la Fédération départementale de pêche de la Meuse	Habilitation en cours	Habilitation par la Fédération départementale de pêche de la Meuse
			Recherche d'habilitation par les structures de randonnée pédestre ou de cyclisme	Courriels envoyés le 10 avril sans réponse ; relance effectuée le 5 novembre en ajoutant l'équitation : sans réponse	Recherche d'habilitation par d'autres structures
2 : Développer la pratique pour tous	1 : Accueillir des stages spéléologiques	Objectif 1.4 Objectif 2.1	Hébergement du stage fédéral Découverte-FP1-FP2 souterraine en octobre	Réalisé du 13 au 15 décembre	Hébergement de stages fédéraux
				Accueil de la réunion nationale du Groupe d'étude de biospéologie (Geb) de la FFS (29 mars-1 ^{er} avril)	Hébergement d'actions nationales
	2 : S'ouvrir aux associations et structures locales	Objectif 2.1 Objectif 2.2	Hébergement du stage UNSS Meuse en mars	Pas de demande	Accueil et hébergement de stages sportifs
			Lever 2.3	Stage de pêche du centre social de Brienne-le-Château (27-30 août)	
			Hébergement des camps et stages de la Codecom des Portes de Meuse	Formation Bafa (21-26 oct.)	Accueil et hébergement des camps et stages de la Codecom des Portes de Meuse
		Objectif 1.1 Lever 1.2		- Siège social du Comité départemental de spéléologie de Meuse (CDS 55) et de Géokarst depuis 2003 - Siège social d'une nouvelle association, l'Association de recherches et d'études souterraines (30 mars 2024)	Adresse de sièges sociaux d'associations de spéléologie
3 : Organiser des rassemblements spéléologiques	Lever 1.4	Accueil des AG des clubs et CDS locaux	AG du CDS 55 (23 févr.)	Accueil des clubs et CDS locaux	
		Animation d'un week-end de pratique	Non réalisé	Animation d'un week-end de pratique	
3 : S'inscrire dans la vie locale	1 : Soutenir l'emploi local	Lever 1.4	Maintien d'un emploi local de gérant via le chèque emploi-associatif de l'Urssaf	Réalisé (240 heures prévues au contrat ; 323,17 heures réalisées)	Maintien d'un emploi local de gérant via le chèque emploi-associatif de l'Urssaf
			Partenariat avec <i>Brigades nature Meuse</i> , association locale de réinsertion et soutien à l'emploi	Partenariat réalisé suivant convention signée le 4 avril 2024	Partenariat avec <i>Brigades nature Meuse</i> , association locale de réinsertion et soutien à l'emploi
	2 : Animer le	Objectif 1.1	Organisation	Non réalisé	Organisation d'une

	territoire	Levier 1.2	d'une exposition photographique ouverte au public		exposition photographique ouverte au public
			Soutien matériel aux événements festifs locaux	Accueil d'associations locales pour événements festifs : - CPEPESC Lorraine pour comptage de chauves-souris dans le Perthois (18-21 janv.) - Trail 2024 des Portes de Meuse (28-29 sept.)	Soutien matériel aux événements locaux

5. Assemblée générale 2025

Il est décidé de tenir l'assemblée générale ordinaire de l'association en couplage avec celle de la LIGES qui se tiendra le **samedi 22 mars 2025 à Grand (88)**.

6. Questions diverses :

- Taxe de séjour : à compter du 1^{er} janvier 2025, la communauté de communes a décidé l'instauration d'une taxe de séjour, applicable à toutes les personnes majeures ne résidant pas dans la commune.

La taxe sera perçue par la MLS puis reversée mensuellement.

Concernant la MLS, la taxe s'élèvera à 0,88 € par nuitée et déclarable chaque mois sur le site de la communauté de communes.

Prochain comité directeur : **samedi 8 mars 2025**

Le secrétaire Pascal HOULNÉ